



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou, le 6 octobre 2015

### CEREMONIE DE SIGNATURE DES ECHANGES DE NOTES DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE (KR1) DE L'ANNEE FISCALE 2015

S.E.M. Daini TSUKAHARA, Ambassadeur du Japon près la République du Bénin, a pris part ce jour à la cérémonie de signature de l'Echange de Notes relatives à l'Assistance Alimentaire (KR) au titre de l'année fiscale 2015 pour un montant de *420 millions de Yen japonais* soit *environ deux milliards de FCFA*, aux côtés de S.E.M. Saliou AKADIRI, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

Ce don contribuera à renforcer la sécurité alimentaire au Bénin et permettra de réaliser divers projets de développement socio-économique grâce à un fonds de contrepartie qui sera constitué à partir des ventes de riz. Diverses réalisations ont été déjà faites les années antérieures avec le fonds de contrepartie constitué. A titre illustratif, on peut citer la construction de plusieurs salles de classes et de laboratoires, la réalisation des adductions d'eau villageoise et des forages pour l'approvisionnement en eau potable. Grâce également aux fonds de contrepartie, la réalisation du Projet "Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable" est envisagée.

S.E.M. Daini TSUKAHARA a rappelé dans son intervention que cette assistance japonaise ne doit pas entraver la détermination du Gouvernement du Bénin dans sa politique de promotion du riz local car le développement et la dynamisation du secteur agricole ainsi que la sécurité alimentaire constituent l'une des priorités de la coopération japonaise en Afrique et au Bénin en particulier. Il a également rappelé qu'il y a cinq jours seulement que plus de 6 000 tonnes de riz offerts par le Japon dans le cadre l'Assistance Alimentaire de l'année fiscale 2014 pour un montant de plus de 1,7 milliards FCFA a été remis au Gouvernement béninois.



S.E.M. Saliou AKADIRI a chaleureusement remercié le peuple japonais pour avoir une fois encore marqué sa solidarité envers la population béninoise et a affirmé que cette assistance permettra de combler le déficit céréalier au Bénin. Pour finir, il a promis qu'un usage judicieux sera fait de cette précieuse assistance.

Les multiples assistances japonaises en faveur du Bénin, témoignent de la détermination du peuple japonais à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des populations du Bénin et répondent à leurs besoins.

**Ambassade du Japon en République du Bénin**

08BP 283 COTONOU- BENIN – Tél : 21 30 59 86 – Fax : 21 30 59 94 – E-mail : amb-japon@pv.mofa.go.jp